

FORMULAIRE DE DÉCLARATION – ÉPANDAGE AGRICOLE AÉRIEN POUR AÉRONEF PLUS DE 3.0

Les aéronefs à hélices immatriculés au Canada ayant une masse maximale au décollage (MTOW) de plus de 3,0 tonnes métriques et limités à l'épandage agricole aérien sont admissibles à la redevance annuelle minimum la moins élevée.

A. RENSEIGNEMENTS

NUMERO DU COMPTE NAV CANADA : _____

NOM DU CLIENT / COMPAGNIE : _____

ADRESSE : _____

TELEPHONE : _____ COURRIEL : _____

B. DÉCLARATION

Je, _____, soussigné(e), déclare que l'aéronef ou les aéronefs figurant dans la liste ci-dessous est (sont) affecté(s) exclusivement à l'épandage agricole aérien. Je reconnais que tout aéronef déclaré comme étant réservé exclusivement à l'épandage agricole aérien ne peut être utilisé pour le vol récréatif.

NOM	TITRE
SIGNATURE DU CLIENT OU D'UN(E) MANDATAIRE	DATE

C. AÉRONEF(S) AFFECTÉ(S) EXCLUSIVEMENT À L'ÉPANDAGE AGRICOLE

MARQUE D'IMMATRICULATION	TYPE D'AERONEF

Pour des précisions sur ce formulaire, prière de s'adresser à un Spécialiste au Service à la clientèle au 1-800-876-4693

Veillez retourner le formulaire rempli au Service à la clientèle et aux parties prenantes:

via courriel : service@navcanada.ca

ou par la poste : CP 3411, STATION T OTTAWA ON K1P 5L6

NOTES

1. NAV CANADA SE RÉSERVE LE DROIT DE DEMANDER DES PIÈCES JUSTIFICATIVES CONFIRMANT L'EXACTITUDE DES RENSEIGNEMENTS INDIQUÉS DANS CE FORMULAIRE ET DE FAIRE UN REDRESSEMENT DE FACTURE EN CAS DE RÉCLAMATION OU REMISE INJUSTIFIÉE.
2. CE FORMULAIRE EXISTE AUSSI EN ANGLAIS ET A ÉTÉ MIS À JOUR EN NOVEMBRE 2024